

TOURISME ET HANDICAP DU 18 AU 23 AOUT 2021
AU CENTRE NATURE DES 4 VENTS
À AUBUSSON D'Auvergne

PHOTO : DÉPART DES 4 VENTS EN MAI 2019



ACCUEIL EN MAIRIE DE PONT DU CHÂTEAU



2017 et 2019 : 2 organisations Tourisme et Handicap, Sport pour tous ont été réalisées au Centre Nature des 4 vents à Aubusson d'Auvergne par le Comité Départemental de Cyclotourisme du Puy de Dôme. Ces 2 séjours avaient accueilli une quarantaine de participants. Le Club de VERTOU (CODEP44) en 2020 et 2021 proposait à son tour une organisation qui pour les raisons sanitaires COVID 19 a été annulée.

Suite aux élections 2020 du Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes (COREG), la commission Handicap mise en place au COREG vous propose un séjour du 18 au 23 Août. Des parcours en étoile vous seront proposés sur ce territoire du Livradois-Forez, côté Ouest vers la plaine de la Limagne, Côté Est les monts du Livradois Forez, et pour les plus aguerris Ambert, le Pays de la Fourme, le col du Béal, le pays de Thiers et ses couteliers, Lezoux capitale de la céramique.

Les parcours pour des raisons de sécurité seront accompagnés.

Visite du musée de la céramique à Lezoux : Capitale de la céramique sous l'empire Romain
Visite du Centre d'élevage de Chien Guide à Lezoux ; cet élevage très spécifique vaut le détour d'une visite.

Visite à Thème : reste à définir sous forme de quiz pour trouver la destination.

Intervenants : A cette date reste à mettre en place selon les thèmes.

Pour les accompagnants autres : possibilité de randonnées pédestres + les visites prévues.

A ce jour cette organisation sera soumise aux conditions sanitaires imposées à cette date

Nous avons bloqué 42 Places avec encadrements jusqu'au 30 Juin 2021. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée des dossiers complets.

Arrivée le mercredi 18 Août avant 16H. Départ le lundi 23 avant 10H. Le séjour est en pension complète. A ajouter le droit d'inscription. Les autres prestations sont prises en charge par le COREG.

A préciser si vous voulez une assurance annulation pour raison de santé personnelle. L'annulation cause raisons sanitaires COVID est une chose différente.

Les chambres seront attribuées à votre demande : d'où la différence de tarif (prénium) partie hôtelière du centre, (éco) chambres avec sanitaire sur le palier côté gîte ; et le dortoir de 6 personnes côté gîte.

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____
Adresse : _____ Tél portable : _____
Ville : _____ Tél Fixe : _____
Code postale : _____ Adresse Mail : _____

Cocher ce qui correspond à votre inscription

Préciser le handicap :

Participant : _____ Accompagnant : _____

Pour les tandems : Pilote : _____ Copilote : _____

Préciser si vous pratiquez autre chose que le tandem : _____ Marche : _____

Nom	Prénom	N°CH	CH prénium	CH eco	CH dortoir	Autres	Licence
			283	263.25	222		
Droit d'inscription licenciés						10euros	
Droit d'inscription non licencié						12euros	
Assurance annulation						10euros	
Total A	*****	*****					
Total B A+autres							

CH- Chambre : prix unitaire/par type de chambre en pension complète

Pour le N° de Chambre me contacter pour l'attribution afin de compléter votre dossier

Assurance annulation : individuel. Admis pour un couple 10euros, franchise : 40euros

Règlement à l'ordre COREG Auvergne-Rhône-Alpes

Document à retourner à :

Françoise VALLUCHE 48 rue de bien assis 63100 CLERMONT-FERRAND

Règlement :

1-Les participants devront respecter sur les parcours routier le Code de la route, et le port du vêtement de sécurité chaque fois que c'est nécessaire (en groupe-en cas d'arrêt cause urgence).

2-Les accompagnants handicap devront être attentifs envers leur binôme.

Règlement COVID19

1-Pour les raisons sanitaires gouvernementales, je m'engage à respecter le règlement suivant les restrictions en vigueur, pour le respect de tous et le bon déroulement lors du séjour.

2-Du gel Hydroalcoolique sera mis à disposition

3-Le port du masque obligatoire pendant les arrêts.

4-Respecter les règles mises en place au centre.

A compléter

Je soussigné.....participant au séjour Handicap du 18 au 23
Août

Atteste être informé et respecter le règlement ci-dessus, et renoncer à aucun recours en cas de contamination.

Nom :

Prénom :

Date :

Signature :

Attention : nouveau site : [https:// cyclotourisme-auvergnerhonealpes.fr](https://cyclotourisme-auvergnerhonealpes.fr)

Adresse du siège : auvergnerhonealpes-siege@ffvelo.fr



Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes de Cyclotourisme

Ain – Allier – Ardèche – Cantal – Drôme – Isère
Loire - Haute Loire – Rhône - Puy de Dôme – Savoie - Haute-Savoie



E-mail : ffct.lra@gmail.com
Site : <http://cyclothonalpin.org>



Fédération Française
de Cyclotourisme

L'hébergement est prévu en pension complète, les autres charges sont réalisées par le COREG.

Néanmoins il est possible d'opter pour la formule camping (camping-car et autre) et de prendre les repas avec le groupe.

Responsable Commission : Françoise VALLUCHE

francoise.valluche@orange.fr , tel : 06.61.22.70.15

Me contacter pour l'attribution des chambres selon la formule, ou si vous optez pour le camping avant de compléter votre bulletin.

Ou si vous avez besoin du bulletin d'inscription, ou autres renseignements.

Le Bulletin d'inscription, le règlement des conditions de séjour, Le chèque libellé à l'ordre du COREG Auvergne Rhône-Alpes de Cyclotourisme seront à retourner avant le 30 Juin, date limite d'inscription.

Bien amicalement à tous

Pour le COREG

La commission Handicap

Françoise Valluche